SÉANCE DE LIQUIDATION A LA CHAMBRE

Paris, 26 décembre. — La Chambre a discuté mardi matin, le projet de loi portan touverture de crédité spécia ux d'esercices clos et d'exercices périmés.

M. Louis Marin contre le désordre des odministrotions

M. Lonis Marin (Meurthe-et-Moselle) déclare qu'il s'agit là d'un véritable budget que la Chambre doit aujourd'hui examiner. Il est déplorable de constatar que l'Etat ne paie ses dettes aux départements et communes que vingt ans après. C'est notamment le cas pour le ministère de la Santé publique. Aussi des départements, comme le Oard ont-ils des centimes additionnels dépassant le chiffre de 9.000. Des chiffres collectifs comme ceux-la révèlent le veritable désordre qui règne encore dens les administrations.

L'orateur s'inquiété de savoir el la situation est maintenant apurée pour les budgets des exercices d'il y a plus de six ans.

M. R. Brunet, répondant à M. L. Marin, déclare que la plupart des crédité dont il est question n'étaient qu'évaluatifs. Il regrette, avec le député de Meurthe-et-Moselle, que les délais imposés par la ministère de la Santé publique soient beaucoup trop longs.

Le sous-secrétaire d'Etat ne peut promettre que ce projet de loi marqus un apurement complet et définitif des comptes de l'Etat à l'égard des départements et communes.

M. Lonis Marin rappelle que les Conseils généraux ont toujours protesté contre ds pareils retards.

La discussion générale étant close, la Chambre adopte les articles et l'ensemble du projet de loi.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture pour l'exercice de 1937, de 1.485.847.778 fr. de crédite au budgot général, de 307.500.000 frenes au compta d'investissement, annulation de 251.953.184 fr. au budget général, 1.791.796.535 fr. au compte d'investissement au titre du budget général et des budgets annexés et portant approbation de plusieure décrete ayant autorisé l'ouvertuer. 193 millions de crédits.

M. Joseph Denais (Seine), dans la discuetion générale, reprocha au gouvernement d'avoir fait votar depuie 1935 per le Parlement, un certain nombra de meures ayant su pour résultat immédiat d'augmenter t'indice du coût de ta vie. Les deputés nationsux n'avaient pas tort, dit-il, de déclarer, lors de la discussion du budget da 1937, que ca budget n'était pas chnère.

La Chambre passe à la discussion des articles.

M. Valtat, reppelant l'accolade que M. Auriol a donnée, à Fresnes, le jour da Noël, à un jeuna détenu, demanda qus, la jour de l'An, les parents soient autorises à aller embrasser aux-mêmes les prevenus actuellement en prison bien que présumes innocents.

M. Louis Marin fait rétablir un crédit de trois millions pour les d'éportements et communes

Sur la chapitre 44 du budget de la guerre, M. Marin s'étonne que le crédit prévu de 133 millions, soit destiné à réparer une brèche faite dens lea « existante ». Il ajoute que les stocks da guerre doivent être toujoure au complet.

M. Jammy Schmidt répond que c'est la conséquence de l'incorporation pour le service de deux ans.

M. Baud s'inquiéte de savoir al la marine a ses approvisionnements completa.

M. Marin affirme que les commissions chargées d'assurer la coordination du rail et de la route ne donnent psa satisfaction aux usagere.

L'ensemble de l'article 1er est adopté.

M. Marin proteste contre l'annulation d'un crédit de 3 millions pour l'intérieur, alors que, à son avie, départemeta et communes sont dans la détresse, faute de crédite.

La proposition de M. Marin tendant à reprendre ce crédit est votée à mains levées.

M. Marin demande à la Chambre de repousser l'annulation de 4 millions de credite pour le personnel des ecoles primaires élémenteires.

M. Jammy Schmidt combat cet amendement et demande un scrutin public.

M. Marin demande si le quorum est atteint, et M. Brunet lui reproche de faire de l'obstruction.

De nombreux députés socialistes rentrent aussitôt en séance.

M. Schmidt retire sa demande et M. Marin en dépose aussitôt une. Son amendement est repous e par 367 contre 239.

M. Blaisot s'étonne qu'un crédit d'un million soit annulé au chapitre des constructions scolaires de l'enseignement primaire.

M. Zay répond que les prévisions pour les constructions ne peuvent être calculées à un million près. En 1938, le maximum sera encore fait pour les constructions scolaires.

M. Blaisot demande la suppression da l'annulation de ce crédit, mais son amendement est repoussé par 375 voix contre 339.

M. Dommange protesta contre l'annulation d'un crédit ds près de 11 millions pour les bonifications d'intérêt ayant trait à la mobilisation des créances bloquées à l'étranger. Il reproche au gouvernement de n'avoir pas doté, grâce à ce crédit, une caisse de crédit pour le moyen et petit commerce.

M. de Tingny du Pouet proteste contre les virements da crédits effectués par le ministre de l'Air pour annuler certains crédités affectés aux prototypes, à la mobilisation industrielle et affecter 397 millions de crédita supplémentaires pour le matériel da série. Il demanda la disjonction de es chapitre.

M. Andreudi, sous-secrétaire d'Etat à l'Air, estime qus son ministère n'a pas outrepassé ses droites.

M. de Tingny du Ponet maintient qu'il y a eu irrégularité at demande quelle a été l'attitude du ministre des Finances?

M. René Brunet déclare prendre la responsabilité de ee qui a été fait.

Le amende da disjonction est repoussée par 377 voix contre 181.

A l'article 13 (63 millions pour l'assistance aux réfugiés espagnols, 20 pour le rapatriament des Français d'Espegne), M. Denais demanda si le gouvernement français a obtenu des remboursrmente du gouvernement espagnol.

M. Brunet répond négativement.

L'ensemble du projet est adopté, ainsi que le projet accordant à Mme Savorgnan de Brazza une pension égale à cella des veuves dea maréchaux de France et le projet accordant 3 millions aua vietimes des inondations d'Indochine.

La séance est levée à 13 h. 4[illegible]

Où l'on opprend que les députés ont reçu une augmentation de 600 francs por mois

Ella est reprise à 19 h. 35, sous la présidence de M. Herriot.

L'ordre du jour appella la discussion du projet de résolution et de la proposition da loi concernant l'ouvarture d'un crédit supplémentaire de 9.600.000 fr., applicable aux dépenses administratives de la Chambre des députés, pour l'exercice 1937.

M. Louis Marin (Fédd. rép.) sélève contre cette dépense, décidés par les questeurs, qui n'ont pas été élus selon les règles da la représentation proportionnelle.

Il voudrait savoir à quels chapitres iront ces 9.600.000 fr., qui sont justifiés, d'après le rapport, par l'augmentation du coût des matériaux et par l'application des lois sociales.

Le pubilo, dit-il, a le droit ds savoir pourquoi, en un tempe où des économies sont réclamées, on peut faire de si larges dépenses pour le matériel. S'il s'agit d'une augmentaton indirecte de l'indemnité parlementaire, les députés dolvent le dire franchement et na pas agir d'une façon détournée.

Des freis exesptionnels de secrétariat ont déjà été versés depuis six mois aux députés, en vertu d'une loi augmentant l'indemnité de résidence aus fonctionnaires. Les députés ne sont pas des fonctionnaires et n'ont pas d'indemnité ds résidence.

Dans les précédentes législatures, chaque fois qu'on a augmenté l'indemnité parlementaire, il y a eu des récriminations da la part du pubilo et. sn contra partis, on a institué des incompetibilités perlemcntaires, mais on n'a pas eulvi cetta régle. Les députés ont sussi été invités à laire connaitre les noms des conseils d'administration susquels lla appartenaient, mais cette régle n'a pas été davantago suivie.

M. Ravanat, repporteur, déclare qu'il n'est pas question dans cette demande de crédita d'uns augmentation de l'indemnité parlementaire, la commission de comptabilité exerce un contrôls sérieus des dépenses.

M. Ravanat ajouta que l'indemnité relative aux freis des députés a été augmentée. Il affirme qu'un député qui n'a pour vivre que son indemnité parlementaire, ne peut faire face à ses obligations.

Le rapporteur souligne enfin quo si certaincs dépenses de matérici ont été faites, ellea n'ont rien de somptuaire et qu'il convient de rendre aux employés les dix pour cent dont leur salaire avait été amputé.

M. Barthe, questeur, fait connaitre le détail des augmentations des crédita. Il déclare qu'il connait des situations vraiment pénibles parmi les membrca de la Chambre des députaa, et s'étonne des critiques au sujet d'une meours parfaitament justifiée.

M. Louis Marin : L'indemnité parlementaire a été relevée sans que cela sit été dit publiquement. Il protestate parce nus, dans le rapport de M. Ravanat, il n'en est pes question. Je connais les difficultés de mes collégues ; mala puisqu'on auzmente l'indemnité parlementaire, il faut le dire.

M. Pillot (Seine), regrette, comme M. Marin, qu'il n'y sit pas eu un débat public sur l'augmentation de 600 fr. par mois dont ont bénéficié lca députés, augmentation que le représentant du parti communiste au bureau a repoussée.

M. Herriot : J'ai présidé la réunion du bureau de la Chambre et j'en prends toute la responsabilité.

L'article unique de la proposition de loi est mis aux voix par ecrutin et voté par 433 voia contre 99.

La création d'une école nationale d'administration

On commence la discusion du projet de loi autorisant la création d'une école nationale d'administration relevant directement du minietére de l'Education nationale.

M. Zay demande que la suite de la discussion soit renvoyée à une prochaine séance.

M. Herriot déclare que le débat pourra pourra se poureuivre aprés la rentrée de janvier.

L'article unique de la proposition de loi qui autorise le gouvernement à prendre des décrets pour fixer l'appellation d'origine unique per région est ensuite adopté.

La séance est levée.

Séance mercredi, à 21 h.

CARNET

Naissance

— M. et Mme Emile Marte-Caurcelle ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille, **Danièle**.

Lille, le 19 décembre.

Tourcoing, 109, boulevard de l'Egalité, les jeudi 30 et vendredi 31 décembre, d

Mariage

— Hier mardi, à 10 h. 30, en l'église Saint-Hilaire, à Halluin, a été célébré en présence d'une assistance sympathique et particulièrement nombreuse, le mariage de Mlle **Marguerite Danset**, petite-fille de feu M. Pierre Defretin, ancien maire d'Halluin, et fille de M. Emile Danset, mort pour la France et de Madame, née Defretin, avec M. **Michel Willot**, petit-fils de Mme Willot-Screpel, fils de M. et Mme Jules Willot-Debarbieux, de Wasquehal.

C'est M. l'abbé Achille Danset, vicaire à Rouges-Barres, frère de la mariée, qui reçut le consentement des jeunes epoux. M. l'abbé Danset prononça une eloquente et touchante allocution.

Les témoins étalent pour la mariée son beau-frère, M. le docteur Michel Montaigne, de Wattrelos ; pour le marié, M. André Willot, son frère.

M. l'abbé Achille Danset a également célébré la Sainte-Messe, dont les chants ont été interprétés par la maîtrise mixte de la paroisse, sous la direction de son aumônier, M. l'abbé André Timmerman, vicaire de la paroisse.

De nombreux ecclésiastiques avalent pris place dana les stalles. Citons au hasard : MM. les abbés Schabaillie, curé-doyen d'Halluin ; Beddelem, Veirmersch et Malaquin, vicaires de la paroisse ; Decock, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix ; Beun, curé de la paroisse Saint-Vital, à Berkem-La Madeleine ; Bailleux, curé de Rouges-Barres, à Marcq-en-Barœul ; Delcambre, curé de Wasquehal ; Drieux, curé de la paroisse Saint-Martin à Croix ; Dehondt, curé de la paroisse Notre-Dame des Fièvres et Louis Vannmelleghem, curé de la paroisse Saint-Alphonse, à Halluin ; Emile Poulet, vicaire à Seclin ; Ernest D'Halluin, aumônier du Pensionnat de la Croix-Blanche, à Bondues ; Hennion, professeur à l'Institution Jeanne-d'Arc, à Lille ; Louis Lemaître, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing ; Louis-Paul Lemaître, vicaire à Notre-Dame de la Marlière, à Tourcoing ; Janssens, aumônier fédéral de la J.A.C. à Bergues ; Leroy, vicaire de la paroisse Saint-Maclou, à Wattrelos ; Robert Lepoutre, vicaire à Wasquehal ; Thomas Demeulenaere, professeur à l'Institution Jeanne-d'Arc, à Lille ; Joseph Demeulenaere, professeur à l'Institution de Notre-Dame des Victoires, à Roubaix, etc., etc.

Nécrologie

— On annonce le mort de M. le vicedoyen Lucien Bouquet, curé du Sacré-Cœur, à Hazebrouck, décédé subitement le 27 décembre.

M. l'abbé Bouquet avait été vicaire à Sainte-Elisabeth, à Roubaix, avant de devenir curé du Sacré-Cœur.

Le drame de Lambersart

Joséphine Mory, la belle-mère meurtrière, retournera devant ses juges

Le jugement des Assises du Nord est cassé

L'arrêt de la Cour d'assises du Nord qui a condamné en octobre dernier Joséphine Mory, la belle-mère criminelle de Lambersart, à la peine de mort, a été cassé mardi après-midi par la Cour de cassation.

On se souvient que des conclusions avaient été déposées par Mes Phalempin et Dubois, à la suite de la lecture par M. l'avocat général Bousquet, de la déposition d'un témoin avant l'audition de eslui-ci.

On pense que l'affaire sera renvoyée devant les Assises du Pas-de-Calais.

Les fêtes chômées dans l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing en 1938

Le Consortium de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing nous communique le calendrier ci-dessous des fêtes chômées dans l'industrie textile :

ROUBAIX		
Samedi	1er janvier	Nouvel An
Lundi	18 avril	Pâques
Lundi	25 avril	Foire
Dimanche		Premier Mai
Jeudi	26 mai	Ascension
Lundi	6 juin	Pentecôte
Jeudi		Quatorze Juillet
Lundi	1er août	Fête des Fabricants
Lundi	15 août	Assomption
Lundi	8 septembre	Ducasse
Mardi	1er novembre	Toussaint
Vendredi	11 novembre	Armistice
Dimanche	25 décembre	Noël
TOURCOING		
Samedi	1er janvier	Nouvel An
Lundi	18 avril	Pâques
Dimanche		Premier Mai
Jeudi	26 mai	Ascension
Lundi	6 juin	Pentecôte
Jeudi		Quatorze Juillet
Lundi	1er août	Foire
Lundi	15 août	Assomption
Lundi	5 septembre	Fête Saint-Louis
Mardi	1er novembre	Toussaint
Vendredi	11 novembre	Armistice
Dimanche	25 décembre	Noël

Un enfant de quatre ans est ébouillanté à Anzin

Le petit Henri Membrée, dont les parents habitent cita Menneveux, à Anzin, est tombé dans une bassine pleine d'eau bouillante que sa sœur aînée âgée de douze ans et demi avait déposée per tarre pour faire le nettoyage de la maison en l'absence de sa mère.

La pauvre petit transporté à l'Hôtal-Dieu do Valenciennes y succomba le lendemain.

Une grave collision entre autos, près de Nesle

Deux personnes, dont un Roubaisien, sont grièvement blessées

M. Victor Vrembout, âgé de 58 ans, charcutier, demeurant à Roubaix, 68, rue de Mouvaux, revenait de Paris pilotant une auto qu'il venait d'acheter par l'intermédiaire de M. Deleplanque, de Lyslez-Lannoy qui avait du resta pris place près de lui.

Près d'Omiecourt, M. Vrambout aperçut soudain devant lui une auto venant en sens inverse et qui doublait une voiture à l'arrêt. Par prudence, il voulut ralentir, mais le coup de frein qu'il donna fut si brutel que sa voiture fit une embardée sur la route et alla s'écraser violemment contre le véhicule venant en sens inverse. Celui-ci était piloté par M. Albert Chabert, âgé de 49 ans, représentant en vins, demeurant à Alfort, qui était accompagné de Mme Bussaoul, âgée de 53 ans.

Des débris des deux voitures, on retira péniblement les occupanté tous plus ou moins gravement blessés.

Mme Bussaoul qui avait le bassin fracturé a été conduite à l'hôpital de Péronne.

M. Vrembout, qui souffre de multiples fractures, est aussi dans un état assez sérieux.

Une cabaretière est assommée par sa nièce, qui voulait la voler, à Lille

La nommée Germaine Pichon, 43 ans, plongeuse, sans domicile fixe, totalisant quaranta ans d'intardiction de séjour, a assommé à moitié ses tanta, Mme Vandenberghe, cabaretière, 1, rue Wicart, à Lille, à qui elle avait demandé de la loger. Profitant de ce qus sa tenta était sens connaissanes, la femme Pichon lui vola son tablier contenant 200 fr. D'autre part, elle fracture le tiroir-caisse du café et enleva 16 frencs.

La femme Pichon a été arrêtée per la Sûreté slors qu'elle était en étet d'ivresse et a été déférée au Parquet.

Vous n'aurez pas à chercher longtemps

Malgré l'augmentation considerable du nombra des lots, la Lotarie des Régions Libérées a maintenu une liste de tiraga claire et netta, où chacun trouvera facilement son numéro gagnant.

D'ingénieuses combinaisons ont permis en effet de doubler les lots, par la création du cinquième, ou de permettre de les atteindre, à moitié prix, par la création du billet entier à 50 fr., sans obliger les souscripteure à consuiter une liste de tirege fastidieuse et où l'on se perd.

Ainsi, au tirege de Douai, le vendredi 31 décembre, vous gagnerez plus, plus facilement, pour moitié moins.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 29 décembre :

Aujourd'hui : saints Eléonore ; demain saint Roger.

Soleil : Lever, 7 h. 46 ; coucher, 19 h.

Lune : Nouvelle le 1er janvier.

Bulletin météorologique pour la journée du 29 décembre (région Nord) : Ciel nouvert et brumeux quelques neiges ; vent de Nord-Est modéré irrégulier ; le minimum de température sera en baisse de 1 à 3 degrés sur celui de la veille.

Pharmacien de service de nuit : M. Blanchard, 167 ter, rue de Lannoy.

Caisse d'épargne : Calsse fermes

Consultation de nourrissons du comité roubaisien de protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., au groupe Linné (entrée par la rue Ingres prolongée) et de 16 à 17 h., à la Coulte de lait.

La prochaine assemblée générale annuelle de la Fraternelle des Combattants roubaisiens

MM. Rivollet, ancien ministre des Pensions et Antoine Rédier v prendront la porole

L'assemblée générale annuelle de notre grand groupement roubaisien d'anciens combattants, aura lieu le dimanche 16 janvier, à 9 h. 45, au « Casino ».

Cette réunion revêtira un grand éclat. Non seulement, en effet, elle sera présidée per le général Doumenc, commandant au chef de la 1re région militaire, mais l'ancien ministre des Pensions, M. Rivolict, secrétaire général de la Conféderatiou nationale des mutilés, combattants, veuvea de guerre, pupilles de la nation et victimes de la guerre, viendra porter la bonne parole a ses camarades les combattanta rouoaisiens. Ce esra la troisième fois que le Comité de la Fraternelle, aura le grand bonneur de reservoir M. Rivollet et chaque fois, il y eut uns salle comble pour l'ecoutar et l'applaudir. Il en sera de même cetta fois encore, asns aucun doute, aurtout quand nous aurons dit à nos lecteurs qus M. Antoine Redier, l'autaur do « La guerre des femmes », esra aussi présent ce jourlà accompagné de sa femmo Marie-Léonie Vanhoutte « ou Charlotte » l'héroïne roubaisienne du film « Sœurs d'armes », qui obtient actuellomant tent de succés partout en France et à l'étrenger.

La fin conférencier, l'écrivain érudit qu'est M. Antoine Redier, parlera aussi au cours de cette assemblée ; son discoure va être attendu avec impatience

Comme pour toutes les assemblées générales de la Fraternelle, lo Conseil d'administration convoque à cetta réunion les membres de ses sections de Wattrelos, Wasquehal, Hem, Lannoy, Touffiere, Leere et Flere-Breucq. Il leur demande simplement d'être porteur de leur carte individuelle du membre de section de leur communs.

AVANT TOUT ACHAT
consultez les Commerçants du Centre. 2d

Le nouveau commissaire central de Roubaix, M. Joé Le Jort, est entré en fonctions

Nous avons annoncé à son temps la départ de M. Robert Aulot, commissaire centrel de Roubaix, nommé à Rouen, et son remplacement à la tête de la police municipale ds Roubaix par M. Joé Le Jort, jusqu'alors commissaire central à Lens.

M. Joé Le Jort

M. Le Jort a pris possession ds son posté hier. Fonctionnaire de veleur, ayant déjà derrière lui une carrière bien rempile, que nous avnna récemment fait connaitre, aimable, courtois, M. Le Jnrt trouvera à Roubaix l'aceueil sympathique auquel il a droit.

Nous lui présentons la bienvenue dans notre villa.

INVERSHARP, PARKER, WATERMAN, etc. ROUBAIX-STYLO, Spécialité, 58, r. Lannoy

La soirée annuelle du Cercle militaire aura lieu le 15 janvier

La soirée qui, chaque année, est tent attendue du public roubaielen et qui est organisée avec tant de succés per le Cercle militaire, au bénéfice de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur, aura lieu le 15 janvier, à 31 h. 30, dens les salons du Cercle de l'Industrie.

Comme chaqua année sussi, de hautes personnalités civiles et militaires rehausseront de leur présence, cetta fête de bienfaisance eur laquelle nous reviendrons.

Les personnes qui désirent y assistar doivent s'adresser soit a M. René Wibaux, président du Comité d'entr'aide de la Légion d'honneur, soit aux officiere membres du Cercle militaire, soit au capitaine Jean Dearuelles, 7, Orande-Rue.

Des tables peuvent être retenues d'avance. S'edresser au gérant du Cercle de l'Industrie, qui détient le plan de lx salle.

LA FILLE DE LA MADELON
CE SOIR au ROYAL, 89, rue d'Alma. 6d

La collaboration dans l'éducation

Conférence de M. l'abbé Lamoot à l'Union féminine civique et sociale

C'est devant une très nombreuse assistance que M. l'abbé Lamoot, professeur de philosophie, a donné une conférence sur : « Le collaboretion dans l'éducation ».

L'éducation de l'enfant nécessite une étroite collaboration entre les divere éléments qui s'y emploient. Tout d'abord, dans la famille, le père et la mère doivent collaborer, agir d'uno façon concertée, ne jamais donner de directives différentes et contredictoires. Si l'un permet ce que l'autre défend, l'enfant en sera hésitant, troublé, perplexe ; la notion du bien et du mal s'affaiblire en as consciences, ce qui aura des conséquences extrêmement graves.

Si des divergences de vues existant entre le père et la mère, relativement à la façon de conduire l'enfant, que celui-ci n'en soit jamais témoin, et qua les parenté, après s'être consertés, se mettent d'accord pour une directive commune ; autrement, touta l'éduestion sn esra fausséé.

En second lieu, la collaboration doit exister aussi entre la famille et l'école. Faute de tempe ou de compétance, les parenté ne peuvent suffire entièrement à l'éduestion de leurs enfants ; ils doivent les confier une partie du tempe à des maitres, qui les seconderont.

Ici encore, la collaboration s'impose. Elle se réalisera par des contacta fréquenté entre les parenté et les maîtres et par l'absence da critiques devant l'enfant.

L'enfant doit savoir que l'autorité du maitra sera toujours soutanue par les parenta. Si quelqua difficulté es produit, elle esra résolua à l'insu da l'enfant, qui doit sentir une direction unique, une ententa parfaita entre l'école et la famille.

Un très intéressant échange de vues suivit cetta belle conférence, qui apporta aux éducatrices une véritable lumière et un encouragement dans leur belle et délicata mission.

LA CLOTURE DE L'ÉMISSION DES BONS DU TRÉSOR A 3, 6 ou 9 ANS

Les souscriptions sont reçues jusqu'à la fin do la semaine à la Banque E. Meeschaert, 10, rue du Curé, à Roubaix. Pour souscriptions avec règlemant différé, nous consulter. Bureaux ouverts jusque 19 h.

Le Musée de Roubaix s'est rendu acquéreur d'une toile du peintre mouvallois Maurice Maes

L'excellent artiste peintre Maurice Maes, bien connu dans la région où son vigoureux talent est l'un des plus remarquables, et qui expose en ce moment, jusqu'au 31 décembre, à la Galerie Monsallut, à Lille, a vu ses mérites couronnés de succès. L'administration du Musée de Roubaix, en effet, vient d'acheter une de ses œuvres intitulée « Moulin en Flandre », et qui est la reproduction du Moulin Belem, de Linselles.

Toutes nos félicitations au sympathique artiste.

ÉTRENNES

Le cidre « Du Chêne » et les eaux de table gazeuses « Du Chêne » offrent gracieusement, à titre d'étrennes, 6 superbes coupes à cidre pour toute commande de 19 bouteilles de cidre au prix de 2 f. 25 la bouteille, ou de 19 bouteilles d'eau gazeuse source naturelle au prix de 1 f. 40 la bouteille ou de 19 bouteilles assorties cidre et eau.

Sté des Eaux de table du Nord, 66, Bd de la République, Roubaix (Tél. 391.58). 21919

M. l'abbé Planckaert est nommé vicaire au Petit-Ronchin

Nous apprenons lo prochain départ de M. l'abbé Léon Planckaert, appelé par l'autorité diocésaine comme vicaire à Notre-Dame de Lourdes au Petit-Ronchin.

Ne en 1902, à Tourcoing, M. l'abbé Planckaert fut ordonné prêtre en 1927 et nommié vicaire à Grevelines. En 1933, il arrivait au Très-Saint-Rédemptaur, nana uns paroisse ouvriére où les œuvres sont multiples et prospéres.

Chargé du Corele des jeunes gens, de la section sportive Saint-Alexandre-Sports, de la J.O.C. et ds l'Amicale des anciens et anciennes élèves des écoles libres de la paroisse, M. l'abbé Planckaert apporta à ces œuvres parotssiales la meilleur de lui-mémo et, sous son impulsion, ces sections se développérent de façon remarquable.

Il sere vivement regretté au Pile, où il était entouré d'uns viva at déférenta sympathie.

Nous lui souhaitons dans son nouveau posta un fécond miniatére.

BOUCAL rhausse les pieds sensibles. 646

Dans les cinémas

On nous communique :

« L'intereyndicale des amployés de cinéma s'est réunie en assemblée générele, 144, rue de Lannoy, afin de reformer son bureau et ses commissions. Après avoir entendu les declarations des délégués et les explications du secrétaire de l'Union des Interesndicales du Nord de la France, l'asseminlée générale maintint son vote de mardi dernier. Un nouveau vota intervint pour la nomination des membres du bureau. Celui-ci est formé de la façon suivanta :

Secrétaire général : M. Pinta ; secrétaire adjoint : M. Chevallot ; trésorier général : M. Nique ; trésorier adjoint : M. Bertin.

» Les membres du hureau prennent l'engagement formel de n'entreprendre aucuno démxrehe et ds ne signer aucun acte aana être mandatés par l'assemblée générals ».

LOCATION DE BONS PIANOS : Screpel-Follet, 138, Grande-Rue, 138. 22097

A l'Orphéon des Anciens Combattants

Nous avons relaté la belle fête donnée le 19 décembre deroier, au Café Dubus, rue du Chemin-de-Fer, par l'Orphéon des Anciens combattants.

Celle-ci se clôtura par uns soirée de famille où l'on put admirer un splendide arbre de Noël. Ajoutons qus le comité de cet arbre de Noël est présidé par Mme Jules Delmotte, dont le nom avait été — bien involontairement — écorché dans le compte rendu.

AUX QUATRE JUMEAUX
19, rue Turgot. - Pour les fêtes, Grand Choix de Biscuits et de Vins fins. Cadeau à tout achetaur d'uns livra de café. 23136

Un escroc se fait remettre de l'argent par une directrice d'école

Mme Laure Delaine, directrice de l'école libre de la rue d'Epinal, recevait la visite, hier, d'un homme qui déclara se nommer M. Dautry, arrivant de Paris et venant se fixer à Roubaix, où il exereerait son métier d'horticulteur, 19, rue d'Italie.

Il venait demander à Mme Delaina da bien vouloir se ebarger da l'éducation de ses trois fillettes.

Celle-ci acquiesca et remplit les formalités d'usage. Puis, une fois la question réglée, l'horticulteur se leva pour prendre congé. Mais, au moment de partir, avec un air confus, il demanda à la directrice de lui rendre un petit service... Il devait prendre livraison de quelques arbustes et voilà qu'il constatait qu'il etait sorti sana es munir d'argent.

Confiants et serviable, Mme Delaina avança l'argent demandé : 119 fr.

Le monsieur distrait se confondit en remerciements, promettant de revenir peu après s'acquitter de sa légére dette, et il s'en fut. On ne le revit plus.

L'après-midi, quelque peu inquiéte, Mme Delaine se rendit 19, rue d'Italie et apprit quo lo fameux horticulteur y était totalement inconnu.

Ne doutent pas d'avoir été la dupe d'un escroc, la directrice d'école est allée déposer une plainta, et la police recherche activement le « monsieur aux arbustes ».

Une auto prend feu boulevard Gambetta

Au cours da la nuit de lundi à mardi, une automobile à pris feu subitament alora qu'elle es trouvait boulevard Gambetta à hautaur de l'Hôtel des Postes.

Cette voiture appartient à M. Charles Jombaert, commerçant, domicilié 233, rue do Lille.

Les pompiers furent appelés et éteignirent l'incendie asez facilement. La voiture n'a pas trop souffert ; mais, pourtant, son équipement électrique est détruit.

Las dégâté sont estimés à 800 fr. environ.

Deux vélos disparaissent...

M. Auguata Favier, 37 ans, dessinataur, domicilié, 95, rue do la Ossé, possédo un vélo qu'il gare dana la couloir da l'immeuble où il habite.

Mardi matin, vers 7 h., quand il voulut reprendre sa machine, il constata avec stupéfaction que celle-ci avait disparu...

— Un autre cycliste, M. Arthur Strassel, 34 ans, métallurgiste, domicilié, 135, rue des Longues-Haies, cour Lagros, 16, a été aussi la victima d'un filou.

Son vélo lui a été enlevé alors que la machine se trouvait devant un café de la rue du Coq-Français, où M. Strassel était entre prendre une consommation. Des plaintes ont été déposées, et l'on recherche les valeurs.

...mais on se retrouve en outre

Par contre, M. Julien Vanschoorista, domiellié, 31, rue Bernard, est venu apporter au commissariat centrel de police un vélo qu'il avait trouvé abandonné rue de la Tuilerie, au cours da la nuit de lundi à mardi. Ce vélo, complétement équipé et assez usagé, ne porte aucune plaqua ni d'identité, ni de contrôle.

LES COURS des VIANDES EN CHEVILLE. — Bœufs, 19 fr. 25 à 15 fr., prix extrêmes, 15 fr.; vaches, 8 à 10 fr.; génisses, 11 fr. 25 à 13 fr. 25 prix extrêmes, 19 fr.; taureaus, 9 fr. 50 à 19 fr. 75; veaux, 10 fr. 50 à 15 fr. 50; moutons hollandais, 18 fr. à 18 fr. 50; moutons français, 14 fr. à 15 fr. 50; brebis, 11 à 13 fr.; porcs, 15 fr. 50.

LES ABOUEURS ET LES ATRENNES. — L'administration municipale croit répondre aux sentiments unanimes en décidant qua la quête tiaditionnels du personnel de l'évouage, à l'occasion du Nouvel an est interdite.

LES ARTISANS REUNIS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce mercre., vers 14 h. à 30 h., au siége, permanence. De service, M. Ansart.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ELEVES DE L'INSTITUT SEVIGNE. — En raison des visites du Nouvel-An, la réunion mensuelle des anciennes élèves est reportée au dimanche 16 janvier.

NOUVEL AN A L'HUITRIÈRE
54, rue du Vieil-Abreuvoir - ROUBAIX
Prière de passer ses commandes bien à l'avance (Tél. 366.17).

ORPHEON HARMONIE OU FONTENOY. — Aujourd'hui mercredi 29, à 19 h. 30, répétition générale pour les chœurs, au siége, 71, rue de France.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIES. — Ce mercredi 29, à 18 h. 45, répétition partielle pour les bois ; à 30 h. 30, répétition générale ; communication importante.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce mercredi 29, répétition générale ; au pupitre à 20 h. 15.

CERCLE ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Ce mercredi 29, à 18 h. 30, répétition pour l'opérette ; à 19 h. 30, répétition générale.

HARMONIE OU FILE. — Pas de répétition de musique ni de solfége avant le 2 janvier.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi 29, à 19 h. 15, au siége, répétition générale.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir mercredi 29, à 20 h., à l'issue de la répétition générale, renouvellement de la commission.

CHORALE L'EPEULOISE. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale au siége ; à 18 h. 18, réunion de commission.

MANTEAUX habillés
ROBES élégantes
ELKA 36, Grande-Rue, 36 ROUBAIX
23006

CROIX

CAISSE POPULAIRE CROISIENNE. — La Conseil d'administration nous prie d'informer les déposants que le taux d'intérêt des dépôts sera diminué de cinquante centimes pour cent franrs, à partir du 1er janvier 1938.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Pas de consultation aujourd'hui, mercredi 29.

SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS. — Les sociétaires peuvent retirer leurs cartes pour 1938 chez le délégué, 83, rue Jules-Guesde.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Passage du contrôleur aujourd'hui mercredi 29 décembre, de 14 à 17 h., à la mairie (rez-de-chaussée).

AU PROFIT DES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — 35 francs remis au Comita de répartition, après un managa chez M. René Bostyn, 1, rue de Lille.

POUR LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE. — 20 francs remis au Comita local après le banquet du Club de chiens de défense, salle des fêtes, place de la République.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Les sociétaires pouvant se rendre libres sont priés d'assister aux funérailles de M. Hubert Fontaine qui auront lieu ce matin mercredi 29 à 9 h. 30, en l'église Saint-Pierre Réunion 92, rue Saint-Pierre.

LES ANNONCES à peraitre dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Dewas, 19, rue J.-Jaurès.

WASQUEHAL

ECHO DE LA FETE DE L'AMICALE PHAROS. — Au cours de la fête de dimanche dernier, une quête la te parmi les spectateurs a produit la somme de 168 fr. 26 qui a été versée à la mairie pour le Bureau de bienfaisance. La rommission de cet établissement remercie le comita directeur pour cette bonne pensée.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Demain jeudi, à 8 h., salle rue de Roubaix, pour le Capreau et à 14 h., salle rue Jean-Macé, pour le Centre.

LES CONSULTATIONS de NOURRISSONS AU CENTRE. — Pas de consultation demain jeudi. — A partir de janvier, il n'y aura plus que deux consultetions par mois, les 1er et 3e mardis à 15 h., à la salle rue Jean-Macé.

JARDINS OUVRIERS. — Les cartes d'adhérent pour 1938 sont tenues à la disposition des membres dès ce jour. Au centre café Dupréelle, place Fénelon Au Capreau, café St-Eloi, 40, rue Lamartine.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Au garage Weynants rue des Villas, M. Gérard Wagnon, mécanicien, habitant rue du Moulin à Roubeix, a été blessé à l'index gauche en travaillant à la rectifieuse. M. le docteur Sueur lui a ordonné un repos de douze jours

WATTRELOS

La fête de Noël aux écoles du Touquet

C'est devant une salla comble que s'est déroulée la fêta donnée à l'occasion da Noël, aux écoles du Touquet. Les enfants furent heureux de recevoir des coquilles et des friandises. Un grand bal de famille, au cours duquel fut tirée une tombola gratuite, remporta un éclatant succés.

Voici les résultats de la tombola :

174	339	331	37	399	193	159	339	483	93
495	54	192	397	19	431	460	479	39	264
51	449	133	406	104	196	37	319	395	4
170	133	93	99	339	193				

Les loté non réclamés avant le 7 janvier resteront acquis à l'œuvre des écoles.

Les enfants qui n'